



# ACADÉMIE DE RENNES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Rectorat

Rennes, le 29 janvier 2021

Le Recteur

à

Division de la Vie des établissements

DIVE 3

Affaire suivie par :

Didier BEUREL

T 02 23 21 75 96

didier.beurel@ac-rennes.fr

Monsieur le Principal

Collège Brocéliande GUER – 56

96 rue d'Antrain - CS 10503  
35705 RENNES Cedex 7

S/c de Monsieur le Directeur Académique des  
Services de l'Éducation Nationale du Morbihan

**Objet : Enseignement des langues et culture régionales – Rentrée scolaire 2021**

**Références : DIVE3/N°2021-02-zd**

Après consultation du Conseil Académique des Langues Régionales du 13 janvier 2021 et du Comité Technique Académique du mardi 19 janvier 2021, je vous communique ci-après la mesure arrêtée pour la rentrée scolaire 2021.

Au vu de la faiblesse des inscriptions d'élèves en gallo facultatif, j'ai décidé de la mise en place de l'enseignement d'initiation en 6<sup>ème</sup> sous réserve d'un effectif suffisant d'inscriptions en juin (10 élèves).

Les prévisions d'effectifs de votre établissement sont validées comme suit :

Enseignement		Prévisions d'effectifs
Gallo facultatif	6ème	10*
	5ème	3
	4ème	4

\* Sous réserve d'un effectif suffisant

Je vous remercie de bien vouloir contacter mes services si, lors des inscriptions entre les mois de juin et septembre, les effectifs attendus sont très inférieurs à la prévision, afin de pouvoir réajuster si nécessaire la DGH et les services d'enseignement.

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général

Michel CANEROT